**Annexe III.3. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

**A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE REMETTRE UNE OFFRE**

1. **FORMULAIRE D’ENGAGEMENT**
2. Utilisez exclusivement le formulaire S 2017 joint en annexe III.1 des documents du marché.
3. Complétez le formulaire avec toutes les indications demandées. Toute offre incomplète peut être déclarée nulle.
4. En cas de lots, ne remettez pas d’offre globale indivisible.
5. Tous les rabais doivent s’exprimer en pourcentage applicable sur le montant total de l’offre. A défaut, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de convertir le rabais proposé en un pourcentage global appliqué sur le montant total de l’offre.
6. **METRE RECAPITULATIF**
7. Utilisez exclusivement le métré récapitulatif M.R. 2017 joint en annexe III.2 des documents du marché.
8. Si vous relevez une omission dans le métré, inscrivez à la fin du métré récapitulatif les mentions et chiffres adéquats dans les colonnes 1, 2, 4, 5, 6 et 7 et ajoutez le montant à la somme globale (colonne 7). Lorsque le dossier n’est pas explicite, mentionnez les dimensions, les qualités, etc. des omissions réparées.
9. Dans la colonne 4, n’inscrivez que les quantités que vous auriez trouvées différentes de celles de la colonne 3. Attention, les corrections ne sont autorisées pour les QP qu’à condition que la correction en plus ou moins atteigne au moins dix pour cent du poste considéré (article 79 de l’arrêté « passation »). Conformément à l’article 86 de l’arrêté « passation », la quantité réduite deviendra forfaitaire si le pouvoir adjudicateur accepte cette correction.
10. Dans la colonne 6, indiquez vos prix unitaires en chiffres.
11. Dans la colonne 7, inscrivez les produits des multiplications de vos prix unitaires, selon le cas, par les quantités des colonnes 3 sur lesquelles vous êtes d’accord ou par les quantités rectifiées que vous avez portées dans la colonne 4. Arrondissez les sommes partielles au centime d’euro.
12. Sauf en ce qui concerne les omissions, si vous modifiez une inscription dans les colonnes 1, 2, 3 ou 5, vous vous exposez au rejet de votre offre.
13. Joignez à votre offre une note explicative détaillée au sujet des quantités que vous avez contestées et des omissions que vous avez réparées.
14. **OFFRE ELECTRONIQUE**

Les offres ne pouvant plus être remises que de manière électronique pour les marchés supérieurs à 30.000€, veuillez prendre en compte les éléments suivants :

a) Les offres devront impérativement être remises sur la plateforme e-procurement.

b) Prenez en compte le temps nécessaire pour s’enregistrer sur la plateforme e-procurement ainsi que celui de chargement des documents de l’offre. Evitez donc au maximum de rendre votre offre à la dernière minute.

c) Il n’y aura plus d’ouverture des offres publique.

d) Le pv d’ouverture des offres sera effectué via e-procurement et sera consultable uniquement par les soumissionnaires sur la même plateforme.

e) Comme il l’a été indiqué dans l’avis de marché, un forum sera tenu sur e-procurement. Les soumissionnaires sont priés de poser leurs questions uniquement sur celui-ci, et il ne sera répondu à leurs questions que par son biais.

f) Les offres électroniques sont signées à l’aide de la carte d’identité. La carte d’identité utilisée pour remettre l’offre doit donc être celle d’une personne habilitée à engager la société.

g) Pour toute question concernant la plateforme e-procurement, veuillez vous adresser au helpdesk d’e-procurement, dont les coordonnées sont disponibles à l’adresse suivante : <https://enot.publicprocurement.be/viewStaticData.do?staticDataId=8>